



## **CHARTRE Déontologique**

### **MODE D'EMPLOI**

#### **La Grande Affluences | Edition 2023**

Lien pour parrainer/marrainer : <https://forms.gle/fCMHettjd63QbhU9>

## **Préambule**

Affluences est un réseau de soutien à la création et à la diffusion, qui se propose d'accompagner des projets artistiques dans tous les domaines du spectacle vivant. C'est un collectif de professionnels fondé sur le mode associatif et solidaire qui fonctionne grâce à l'initiative et à l'implication de ses membres et de l'équipe d'ARTIS.

Le réseau se propose de travailler dans le respect du projet culturel de chacun de ses membres en s'efforçant de développer la collégialité des décisions, la mutualisation et l'entraide entre ses membres.

Dans cet esprit, l'implication individuelle des membres est tout aussi importante que l'adhésion des structures au réseau.

# La Grande AFFLUENCES

## Journée de présentation de janvier – soutien à la diffusion

### Introduction

Lors de cette journée, seront proposés 10 projets de compagnies, dont la première diffusion devra avoir lieu entre **le 1er janvier et le 31 décembre 2023**. Un projet soutenu par un réseau extérieur à la région BFC pourra également être présenté.

30 minutes seront consacrées à chaque compagnie : 20 mn de présentation (extrait possible) + 10 mn d'échanges avec les membres du réseau.

### Rôle des marraines / parrains

→ Un projet, pour être présenté en réunion de programmation, doit s'entourer d'au moins un-e marraine/parrain - membres du réseau AFFLUENCES à jour de sa cotisation et ayant signé la charte.

→ Chaque adhérent du réseau ne peut parrainer qu'un seul projet.

→ Les parrains / marraines devront impérativement être présents lors de la Journée de présentation des projets.

Les marraines/parrains doivent impérativement diffuser le projet qu'elles-ils accompagnent, à minima l'accueillir par un accueil en résidence de création.

Elles/ils s'impliquent totalement sur le spectacle dans les démarches suivantes :

- Elles/ils conseillent la compagnie pour l'élaboration de la fiche de parrainage, pour la journée de présentation ainsi que dans les démarches administratives liées à Affluences (conventions tripartites, factures, contrats...).
- Elles/ils étudient la cohérence de la fiche technique du projet.
- Elles/ils sont l'interface avec les autres membres du réseau.
- Elles/ils contribuent à étendre et à harmoniser la tournée prévisionnelle de spectacle.

Si une date est soit annulée, soit déplacée, elles/ils en informent AFFLUENCES.

En aucun cas, les compagnies ne démarchent directement le bureau d'AFFLUENCES, elles doivent passer par leur parrain/marraine.

Les projets doivent émaner de compagnies établies en région Bourgogne Franche-Comté ou en résidence d'une durée égale ou supérieure à un an dans une structure du réseau.

Les projets présentés ne doivent pas avoir fait l'objet de cession avant le 1er janvier 2023.

## Calendrier

La Journée de Présentation se déroulera le 30 janvier 2023 à :

**l'Espace La Savoureuse à Giromagny (90)**

Les fiches projets devront parvenir à AFFLUENCES au plus tard le **28 novembre 2022**.

Les fiches projets sont à renvoyer en utilisant le document en ligne mis à disposition (*Google form*). Pour tout échange, seule l'adresse [reseauaffluencesbfc@gmail.com](mailto:reseauaffluencesbfc@gmail.com) doit être utilisée.

Une journée de préparation est prévue à l'Atheneum à Dijon le **lundi 9 janvier 2023**.

Les équipes artistiques ainsi que leur parrain/marraine devront impérativement être présents lors des Journées de préparation et de présentation des projets.

Le C.A. d'Affluences en lien avec ARTIS effectuera une sélection des projets proposés par les parrains/ marraines afin d'étudier leur validité pour participer à la Journée de présentation.

Pour appuyer cette sélection, les critères suivants seront étudiés :

- Qualité artistique globale du projet (écriture, innovation, distribution, exigences...)
- Cohérence et qualité de conception du projet (artistes, techniciens, accompagnants, administration...)
- Production envisagée (partenariat, résidences, diffusion...)
- Faisabilité technique et financière du projet
- Pertinence pour la compagnie dans son parcours
- Viabilité estimée du projet et de la compagnie
- Contenu et présentation du dossier

... et tous les autres critères qui sembleraient pertinents.

## Mode d'emploi

À l'issue de la présentation des projets, chaque membre d'Affluences fera connaître ses intentions de programmation avant le 31 mars 2023, par ordre de priorité.

Au vu de ces listes de vœux, les projets aidés par AFFLUENCES seront étudiés lors d'une réunion plénière, dites « réunion de programmation ». Le Conseil d'Administration établira la liste définitive au plus tard fin avril 2023, en fonction du nombre de soutiens recueillis par chaque projet et des disponibilités financières.

Seront retenus en priorité les projets recueillant au moins 4 diffusions sur deux départements différents.

Les trois premiers projets de diffusion des membres du réseau seront priorisés, les autres ne seront soutenus à la diffusion que si la trésorerie le permet.

LE MONTANT DES AIDES FINANCIÈRES À LA DIFFUSION DÉPENDRA DES DISPONIBILITÉS DE TRÉSORERIE DU RÉSEAU.

# Contact

Pour tout renseignement, merci de nous contacter par mail à  
reseauaffluencesbfc@gmail.com

Fait à ..... le.....

Nom de l'adhérent.....

Signature de l'adhérent

